

Conseil de Développement du Grésivaudan

www.cdgresivaudan.fr

PLENIERE DU CONSEIL DE DEVELOPPEMENT GRESIVAUDAN

Compte-rendu de la réunion du 1^{er} juillet 2009 à Saint Vincent de Mercuze

Présents :

Jean BILLET, Bernard BOURGEOIS, Marie Christine FERRAFIAT, Joseph LOTITO, Didier METZEN, Yves RAFFIN, Philippe SAVOYE, Mathieu ANTOINE, Jean BILLET, Olivier TURQUIN, Jacques METRAL, Michelle ROUSSET, Pierre BOULIER, François PETIT, Olivier PRACHE, Christian ROULET, Henri WEISBUCH, Colette GROSSIORD, Monique TRUMAUT, Marie José STUTZ

Excusés :

Françoise BOUSSON, Claude GAULIARD, Andrée BELLON, Nicolas AMODIO, Laurence BELLICARD (Vice – Présidente Déléguée au Contrat de Pays), Bertrand CHRISTIAN, Albret ANDREYON (Vice – Président Associé au Conseil de développement), Laura PINSON, Manon TARTERET, Sofian ELOUARDANI, Simone CHABERT

Présent sans voix délibérative :

David SAVOYE (Animateur CD)

Rédaction : MJ STUTZ, O.TURQUIN, D.SAVOYE

Rappel de l'ordre du jour :

Cette plénière avait pour objectifs initialement :

- 1- Rendu de l'évaluation du CDPRA (2005 – 2010),
- 2- Charte de Développement Durable
- 3- Contrat de Développement Durable
- 4- Actualités / Agenda
- 5- Questions diverses

Marie José STUTZ propose à l'assemblée de modifier l'ordre du jour :

- 1- Rendu des différentes interventions du Conseil de Développement sur la Charte de Développement Durable auprès des élus,
- 2- Partage et échange sur le travail des commissions et des dossiers en cours.
- 3- Rendu de l'évaluation du CDPRA (2005 – 2010)

1 – Charte de Développement Durable

Le Conseil de Développement a été invité à présenter sa contribution sur la charte de développement durable lors :

- du bureau communautaire du 15 juin 2009,
- du conseil communautaire du 29 juin 2009.

Le Conseil Communautaire a entériné :

- l'ordre et la formulation des 3 axes de la charte,
 - o Lutter contre les déséquilibres,
 - o Renforcer les solidarités actives,
 - o Promouvoir un dynamisme durable
- l'objectif : Conforter et promouvoir en priorité les activités respectueuses des milieux et de la santé publique,
- le principe : Insérer une clause sociale et environnementale dans toutes les commandes de la Communauté de Communes du Grésivaudan en instaurant une politique d'achats responsable lorsque cela est possible.

Conseil de Développement du Grésivaudan

www.cdgresivaudan.fr

Les membres du conseil de développement regrettent néanmoins le manque de lisibilité de la charte. Ils souhaitent que ce type de document soit plus concis et plus accessible (4 pages - vocabulaire et syntaxe). Ils souhaitent aussi que les délais soient plus raisonnables afin de permettre un travail plus approfondi à la fois de la part du Conseil de Développement mais aussi des élus.

Le Conseil de développement réaffirme que cette charte doit s'appliquer à l'ensemble des actions de la Communauté et pas seulement à celles inscrites dans le cadre du contrat.

La prochaine échéance est au mois de septembre où le Conseil de Développement devra donner son avis concernant le contrat de développement durable avec la région.

2-Travail en cours des commissions

Le Groupe Animation rappelle que l'objectif du Conseil de Développement est d'apporter un « éclairage » transversal aux actions de la Communauté et que pour se faire il est primordial que les référents des commissions partagent les enjeux et problématiques identifiés. Un document type est à la disposition des membres du Conseil de Développement sur le site :

→ http://www.cdgresivaudan.fr/document/liste/cdgresivaudan_fiche-referent.doc

Commission Sport et Loisirs (Mathieu ANTOINE)

Projet de Forum :

Objectif : Faire émerger les besoins des acteurs du milieu Sports & Loisirs dans le Grésivaudan pour permettre de déterminer quelles actions peut mener la communauté de communes dans ce domaine.

Note : Le forum ne traitera pas des équipements (gestion, investissements nouveaux équipements) car ce sujet n'est pas de la responsabilité de la commission.

Organisation : Sous forme d'ateliers et/ou de tables rondes autour de différents sujets communs à tous les clubs et associations :

- Santé
- Handicap
- Gestion administrative (Finances, Ressource humains, Obligations légales, Formations, Bénévolat, etc.)

Participants (domaines Sports, Santé & Handicap) : Clubs, Associations, Comités départementaux / Fédérations, etc.

Intervenants : Compétiteurs renommés, Médecine du Sport / Diététique, etc.

Commission SCOT (Henri WEISBUCH – Olivier TURQUIN)

Participation à plusieurs types de réunions :

- Commission SCOT de la CCPG,
- Ateliers citoyens de l'Hagglo,
- ADAYG, ...

La commission SCOT c'est réuni à 3 reprises. Le travail est principalement animé par l'agence de l'urbanisme. Le Conseil de Développement doit commencer à travailler sur son avis. **Un groupe de travail interne au Conseil de Développement sera mis en place en septembre.**

Commission CULTURE (Michelle ROUSSET – Jean BILLET)

Elle est subdivisée en 4 groupes de travail :

Conseil de Développement du Grésivaudan

www.cdgresivaudan.fr

- Cinéma,
- Manifestations,
- Lecture publique (Gresilib et têtes de réseaux)
- Patrimoine
 - Inventaire des patrimoines (faire le tour des communes et appui sur bénévoles)
 - Apprendre à se connaître

Le Conseil de Développement regrette la précipitation dans laquelle se sont déroulées les assises de la culture et le déficit d'information qui n'a pas permis une bonne participation des différents acteurs.

Commission ENVIRONNEMENT (Olivier PRACHE)

Elle s'est réunie une fois où ont été présenté les grands axes de travail :

- Déchets (harmonisation du financement de la collecte et du traitement des déchets au 1^{er} janvier 2010, intégration du SIRTOM et du SICIOM),
- Milieu remarquable,
- Risque naturel,
- Sentier pédestre.

Le service environnement n'existe plus depuis la nouvelle organisation des services. Il est rattaché à un nouveau service aménagement de l'espace.

Souhait des référents de pouvoir s'appuyer sur un groupe de travail environnement interne au Conseil de Développement.

Commission Services à la population (Monique TRUMAUT)

Elle s'est réunie une fois. Trois groupes de travail ont été proposés :

- Petite enfance, (halte garderie, lieu d'accueil enfants parents, relais assistantes maternelles)
- Enfance et Jeunesse, (Accueil de loisirs)
- Personnes âgées, (schéma de gérontologie, EHPAD de 60 lits sur Pontcharra)

Une interrogation subsiste sur les petits commerces et les commerces de proximité. Ils ne seront pas abordés dans le cadre de cette commission.

Commission Agriculture et Forêt (Joseph LOTITO)

Elle est subdivisée en deux groupes de travail :

- Agriculture (restauration collective et Comité Local d'Installation),
- Forêt (schéma de déserte forestière)

Globalement, les documents communiqués sont assez « lapidaires » et communiqués au dernier moment. Les positions du Conseil de Développement sont « assez décousues » et révèlent un manque de concertation en amont (groupe de travail préparatoire).

Le rôle de coordination par la Communauté de Communes des différents acteurs du territoire apparaît absent des stratégies de la Communauté.

Commission Transport (Bertrand Christian – Didier METZEN)

Plusieurs dossiers sont en cours :

- projet vélo (Crolles – Meylan),
- Transport par câble (Crolles – Brignoud),
- Retard de la mise en place des nouvelles lignes suite à l'annulation de l'appel d'offre,
- Transport à la demande (Gare, Balcon, absence des établissements scolaires ?)

Conseil de Développement du Grésivaudan

www.cdgresivaudan.fr

Les élus semblent découvrir les dossiers lors des commissions.

Commission Habitat et Logement (Bernard BOURGEOIS – Philippe SAVOYE)

La commission s'est réunie déjà trois fois. Le travail principal est orienté sur un Plan Local d'Habitat. Ce travail important se réalisera sur 3 ans de juin 2009 à juin 2012.

Les difficultés principales sont :

- l'hétérogénéité des communes,
- les délais très serrés.

Bernard Bourgeois propose que le Conseil de Développement travaille à la rédaction d'une plate forme. Un groupe de travail interne au Conseil de développement sera mis en place en septembre.

Commission Economie (Pierre BOULIER)

La commission est subdivisée en trois groupes de travail :

- Economie (Zones d'activités communautaire),
- Insertion, emploi (dossier GTEC),
- Tourisme

Le Conseil de développement regrette que la question du projet Nano 2012 n'ait jamais été abordée en commission.

Olivier TURQUIN rappelle la nécessité de travailler dans l'échange et la transversalité qui sont les principes des conseils locaux de développement. Les personnes ne siègent pas aux commissions au titre de leur mandant mais à celui du conseil de développement.

Il réaffirme donc un certains nombres de **points de vigilance** :

Interne au Conseil de Développement :

- Retour des fiches par les référents de commission
- Absence de certains membres du CD dans les commissions dans lesquelles ils se sont inscrits
- Importance de la présence dans les réunions au "bon moment" (souvent au début des processus)
- Importance de préciser les temps de débat laissant place à la diversité et les prises de positions communes au nom du CD

Dans la relation à la Communauté de Communes

- Difficulté à participer et contribuer face à la multiplication des sous commissions et des groupes de travail pour lesquels nous sommes sollicités.
- Délais de travail trop serrés pour faire un travail sérieux et serein. Travail trop souvent dans l'urgence.
- Absence de documents pour préparer certaines commissions.
- Absence de comptes-rendus dans certaines commissions.
- Absence de référent technique dans les services pour certaines commissions (ex : environnement).
- Difficultés à faire le lien entre les travaux de certaines commission et des études ou ateliers parallèles (ex : économie et GTEC)
- Absence ou manque de débats en commission sur des sujets d'importance soumis au Bureau ou au Conseil Communautaire : GTEC, AOTU, ordures ménagères, Nano 2012...

Conseil de Développement du Grésivaudan

www.cdgresivaudan.fr

3-Evaluation CDPRA

Marie-José Stutz rappelle que le Conseil de Développement a été associé à toutes les étapes de l'évaluation par ses délégués au Comité de Pilotage et à la commission CDPRA. Elle présente les grandes lignes de la démarche et du rapport final

→ http://www.cdgresivaudan.fr/contrat/liste/contrat_2009-08-17_rapportfinal.pdf

L'évaluation du contrat a été conduite par le cabinet LDA autour de quatre questions concernant:

- Les freins et les atouts à l'engagement des crédits,
- Le territoire y trouve-t-il son compte ?
- Les moyens utilisés sont-ils en adéquation avec les enjeux identifiés ?
- Quelle complémentarité et cohérence avec les autres dispositifs.

Le rapport final met en évidence les succès du contrat avec des actions structurantes majeures telles que la création de la communauté de communes, la mise en place de l'AOTU, la charte paysagère et architecturale,... Il souligne aussi les apports qualitatifs liés au travail des commissions, la prise en compte progressive du développement durable, ... Les limites et les manques du contrat sont repérés et analysés.

Le rapport se termine en proposant des pistes et recommandations pour le prochain contrat:

- Affirmer une logique de projet de territoire : un positionnement dans la continuité, renforçant les acquis, proposer des messages forts, portés par le CDDRA, affirmer le développement durable comme la finalité du contrat.
- Préciser les spécificités du contrat et se poser systématiquement la question de la valeur ajoutée du contrat pour la structuration et la mise en réseau.
- Se doter d'outils de mise en œuvre du contrat au service de ses objectifs
- Optimiser gouvernance et concertation pour le contrat (place du comité de pilotage, rôle des élus, fonctionnement des commissions, rôle du conseil de Développement et au delà, la participation citoyenne.

4-Agenda

Prochaine réunion du Conseil d'Administration :

Mardi 1^{er} septembre à 20h30
Siège de la Communauté

Prochaine réunion Plénière

Jeudi 8 octobre à 20h30
Lieu à définir

Pour toutes informations, agenda, documents ... Consulter :

cdgresivaudan.fr